

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande

Dupliquer les pages 5 à 7, et le cas échéant 8, pour chaque projet.

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Maitrise d'usage, acquisition et animation foncière - Programme 2024

Objectifs :

Réaliser des acquisitions foncières dans un objectif pérenne de protection de la biodiversité, projets de protection forte contribuant aux actions définies dans les plans d'actions territoriaux de la stratégie nationale pour les aires protégées

Poursuivre la maîtrise foncière sur les zones humides prioritaires, en cohérence avec les plans de gestion stratégiques ZH des départements d'intervention du CEN Rhône-Alpes afin de maîtriser des parcelles stratégiques pour préparer les futurs travaux de restauration.

Poursuivre les acquisitions sur les zones humides historiques du Conservatoire. Les compléments de maîtrise foncière contribueront à conforter leur préservation ainsi que la faisabilité d'opérations de restauration de fonctionnalités de zones humides.

Valoriser les engagements des propriétaires en faveur des zones humides

Description :

Actions prévues :

La présente fiche action regroupe :

- les démarches d'animation foncière (essentiellement du temps de travail),
- une opération vitrine visant à valoriser les engagements volontaires de propriétaires sans contrepartie financière
- les acquisitions foncières proprement dites (y compris Baux et ORE).

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Acteurs territoriaux, acteurs locaux, gestionnaires d'espaces naturels, grand public.

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Départements Ardèche, Drôme, Ain, Rhône, Loire

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		4.15
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) : Date

ou période de réalisation : du (le) 6 1/1/24 31/12/24

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Voir fiche action

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Annexe

Plan de financement détaillé

Dépenses

Coût estimatif de l'opération		
<i>Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement</i>		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Animations foncières et journée des propriétaires engagés		
Animations foncières et journée des propriétaires engagés (cf. Tableau détaillé)	Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes	281 979,00 €
Acquisitions et frais (notaire, safer, géomètre...)		
Acquisitions et frais (notaire, safer, géomètre...)	notaires, SAFER, géomètre, expert forestier...	388 400,00 €
Recrutement d'ETP sur durée limitée (animateur ou chef de projet) Préciser leurs missions, l'équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Frais annexes		
impression, diffusion, photo & vidéo, traiteur et salle ...	divers	18 550,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		688 929,00 €